

Image not found or type unknown



Aide judiciaire gratuite Martinique

Par **gerard04500**, le **22/04/2017 à 18:34**

Bonjour rnrnJe suis co-gérant d'une SCI et l'autre cogérant a déposé le bilan... rnJe veux attaquer certaines dispositions du liquidateur, j'ai demandé l'aide juridictionnelle et apparemment celle ci me serait refusée sous prétexte que je suis cogérant et que l'aide n'est pas attribué aux sociétés... rnrnMais moi c'est en tant qu'individu que je conteste...et pas comme co-gérant... rnJ'ai cherché mais je ne trouve pas l'article de loi me permettant d'obtenir cette aide... rnJe suis obligé de prendre un avocat car je suis en Métropole et l'affaire est jugé en Martinique... rnMerci de vos suggestions